

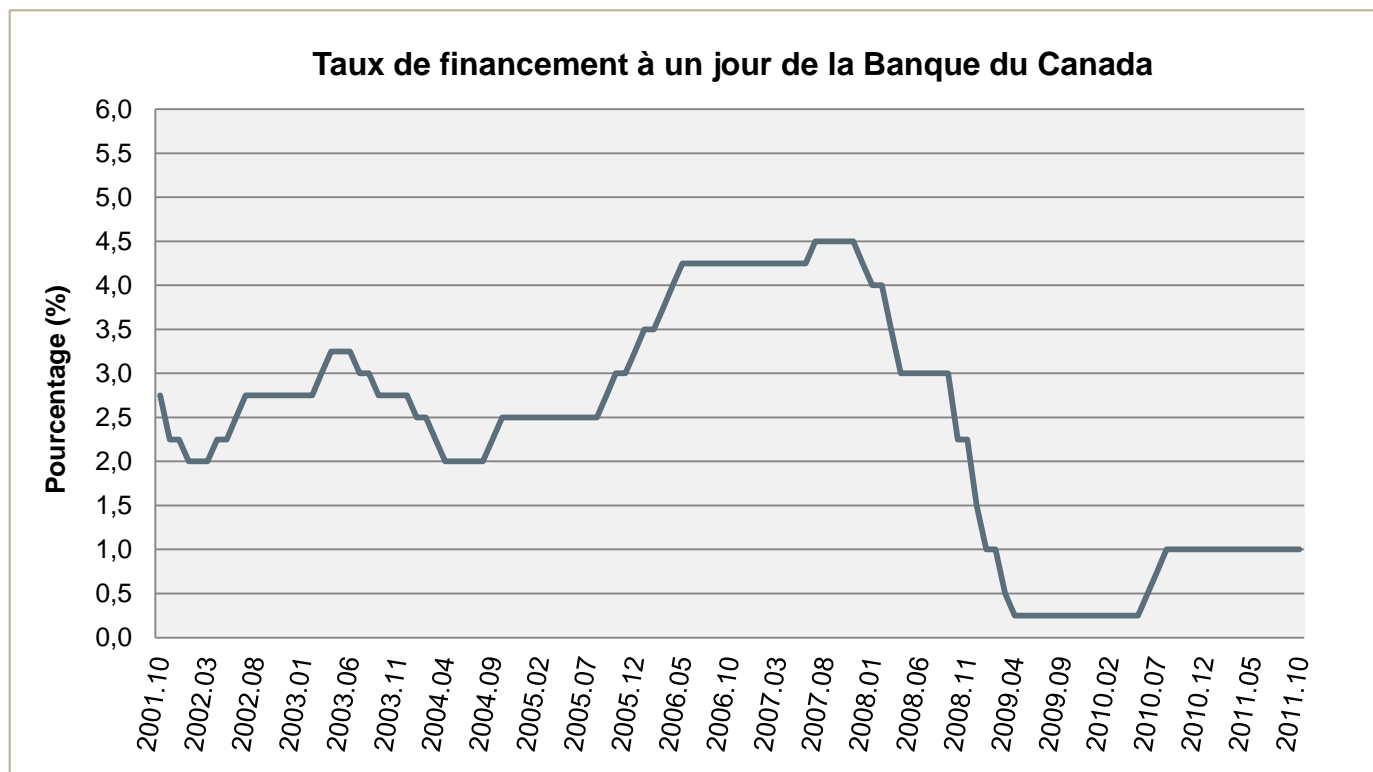
La Banque du Canada laisse son taux directeur inchangé à 1 %

La Banque du Canada (BdC) a annoncé aujourd'hui qu'elle maintenait son taux directeur à 1 %, niveau auquel il se situe depuis septembre 2010.

Plusieurs risques à la baisse entourant les projections faites par la BdC en juillet se sont matérialisés. Les effets combinés de la réduction de l'endettement des banques et des ménages, des coupures accrues dans les dépenses des gouvernements et de la baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs devraient restreindre la croissance dans les économies avancées.

Ce contexte économique moins favorable aura des impacts sur l'économie canadienne en raison de ses liens financiers et commerciaux. La BdC prévoit maintenant une croissance économique de 2,1 % pour 2011 et de 1,9 % pour 2012, comparativement aux 2,8 % et 2,6 % prévus respectivement pour 2011 et pour 2012 en juillet dernier. De plus, la BdC prévoit que les pressions inflationnistes diminueront au fur et à mesure que l'augmentation des prix de l'énergie ralentira. L'inflation mesurée par l'Indice des prix à la consommation global devrait toucher un creux d'environ 1 % au milieu de 2012, avant de remonter, tout comme l'inflation mesurée par l'indice de référence, à la cible de 2 % à la fin de 2013.

La prochaine décision concernant le taux directeur sera rendue publique le 6 décembre.



Source : Banque du Canada

Pour consulter le communiqué officiel de la Banque du Canada, [cliquez ici](#).

Précisions sur le taux directeur de la Banque du Canada

Le taux de financement à un jour, communément appelé taux directeur, correspond au taux auquel les grandes institutions financières canadiennes se prêtent des fonds pour une durée d'un jour. Ce taux, fixé par la Banque du Canada, lui permet, grâce au mécanisme de transmission de la politique monétaire, d'influencer à plus ou moins long terme le niveau de l'activité économique et de l'inflation. À moins de circonstances exceptionnelles, le conseil de direction de la Banque du Canada fixe ce taux huit fois par an lors de réunions préétablies.

Le federal fund rate, qui est fixé par la Réserve fédérale américaine, est l'équivalent du taux directeur de la Banque du Canada aux États-Unis.

Pour en savoir plus sur la politique monétaire au Canada, [cliquez ici](#).

Le taux directeur de la Banque du Canada et le marché de la revente au Québec

La Banque du Canada, de par les décisions qu'elle prend sur l'évolution du taux directeur, influence de manière indirecte le marché de la revente au Canada et au Québec. Toute variation du taux cible du financement à un jour se répercute généralement sur les autres taux d'intérêt, dont les taux hypothécaires à court terme et les taux hypothécaires variables, qui sont des déterminants importants du niveau d'activité du marché de la revente au Québec.